

LRSA

SIS MAISON REGIONALE DES SPORTS

20 ROUTE PHILIBERT TSIRANANA

97490 STE CLOTILDE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE LA PERIODE DU

01/01/2020 AU 31/12/2020

Saint Denis le 19 Mars 2021



LRSA
20 ROUTE PHILIBERT TSIRANANA
97490 STE CLOTILDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Aux adhérents de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LRSA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Notamment concernant les subventions comptabilisées et leurs utilisations. Nous avons évalué l'exhaustivité et la régularité des enregistrements impactant la séparation des exercices. De plus, un contrôle a été effectué concernant les subventions reçues mais dont les dépenses n'ont pas été engagées sur l'exercice à cause de la situation sanitaire. Ceci afin de les constater en fonds dédiés.

Par ailleurs, concernant les dettes sociales, nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des dettes de la CGSS à la date de clôture.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

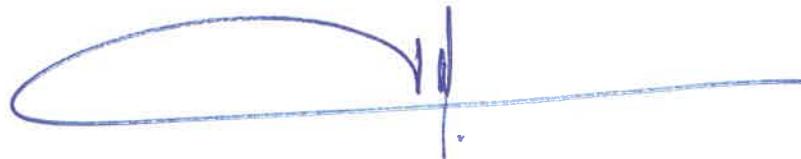
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Denis le 19 mars 2021



ASCI
Commissaire aux Comptes
Jean Louis LECOCQ

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres sans droit de reprise		
Frais d'établissement					Fonds propres statutaires		
Frais de recherche et développement					Fonds propres complémentaires		
Donations temporaires d'usufruit					Fonds propres avec droit de reprise		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 567	1 567	0		Fonds statutaires		
Immobilisations incorporelles en cours					Fonds propres complémentaires		
Avances et acomptes					Ecart de réévaluation		
Immobilisations corporelles					Réserves		
Terrains					Réserves statutaires ou contractuelles		
Constructions					Réserves pour projet de l'entité	70 000	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					Autres		
Immobilisations corporelles en cours	63 018	55 615	7 403	13 675	Rapport à nouveau	6 442	32 895
Avances et acomptes					Excédent ou déficit de l'exercice	-55 477	43 547
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					Situation nette (sous-total)		
Immobilisations financières					Fonds propres consommés		
Participations et Créances rattachées					Subventions d'investissement	3 883	5 322
Autres titres immobilisés					Provisions réglementées		
Prêts					TOTAL (I)	24 848	81 764
Autres	1 383		1 383		FONDS REPORTEES ET DEBIES		
TOTAL (I)	65 969	57 182	8 787	13 675	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
ACTIF CIRCULANT					Fonds dédiés	35 880	
Stocks et en-cours					TOTAL (II)	35 880	
Créances					PROVISIONS		
Créances clients usagers et comptes rattachés	9 518		9 518	7 768	Provisions pour risques		
Créances reçues par legs ou donations					Provisions pour charges		
Autres	21 638		21 638	90 939	TOTAL (III)		
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Instruments de trésorerie					Emprunts obligataires		
Disponibilités	69 050		69 050	38 603	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Charges constatées d'avance				221	Emprunts et dettes financières diverses		
TOTAL (II)	100 206		100 206	137 531	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 650	
Frais d'émission des emprunts (III)					Dettes des legs ou donations		
TOTAL (III)					Dettes fiscales et sociales	10 051	10 328
Primes de remboursement des emprunts (IV)					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
TOTAL (IV)					Autres dettes	21 944	3 956
Ecarts de conversion actif (V)					Instruments de trésorerie		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	165 175	57 182	108 993	151 206	Produits constatés d'avance	8 600	55 158
					TOTAL (IV)	48 264	69 442
					Ecarts de conversion passif (V)		
					TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	108 993	151 206

COMPTE DE RESULTAT		Exercice N	Exercice N-1	COMPTE DE RESULTAT		Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	6 276	10 460	Cotisations				
Variation de stocks			Ventes de biens et services	15 936	31 303		
Autres achats et charges externes	52 555	50 126	Ventes de biens				
Aides financières			dont ventes de dons en nature				
Impôts, taxes et versements assimilés	318		Ventes de prestations de services	15 936	31 303		
Salaires et traitements	91 879	94 600	dont parrainages				
Charges sociales	11 248	14 480	Produits de tiers financeurs	138 624	160 471		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 706	7 108	Concours publics et subventions d'exploitation	138 624	160 471		
Dotations aux provisions			Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable				
Report en fonds dédiés	35 680		Ressources liées à la générosité du public				
Autres charges		1 141	Dons manuels				
			Mécénats				
			Legs, donations et assurances-vie				
			Contributions financières				
			Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 800	5 914		
			Utilisations des fonds dédiés				
			Autres produits		30		
TOTAL I	205 863	177 915	TOTAL II	156 360	197 718		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-49 503	19 803					
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			De participations				
Intérêts et charges assimilées			D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Différences négatives de change			Autres intérêts et produits assimilés				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
			Différences positives de change				
			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III			TOTAL IV				
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)							
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-49 503						
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	10 413		Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	10 413		Sur opérations en capital	4 438	23 745		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V	10 413		TOTAL VI	4 438	23 745		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-5 974						
Participation des salariés aux résultats (VII)							
Impôts sur les bénéfices (VIII)							
Total des charges (I+II+V+VII+VIII)	216 276	177 915	Total des produits (I+IV+VI)	160 798	221 463		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	-55 477	43 548					
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	10 192		Dons en nature	10 192			
Mise à disposition gratuite de biens	360		Prestations en nature	360			
Prestations en nature			Bénévolat	9 832			
Personnel bénévole	9 832						
TOTAL	170 990	221 463	TOTAL	170 990	221 463		

Méthode de valorisation retenue : Bénévolat

Le taux de valorisation est le taux horaire défini par la convention collective nationale du sport correspondant au coût pour l'association si elle avait dû embaucher pour effectuer ces tâches.

Les bénévoles intervenant sur le terrain dans l'encadrement technique sont valorisés sur la groupe 4 de la CCNS, en tant que Technicien

Les bénévoles qui dispose d'une délégation permanente de responsabilités émanant des instances statutaires sont valorisés sur le groupe 6, en tant que cadres - dirigeants. Ils participent à la définition des objectifs, à l'établissement du programme de travail et à sa conduite ainsi qu'à son évaluation y compris dans ses aspects financiers.

Nom-Prénom Bénévole	Fonction Bénévole	Date de présence	Nature travaux	Durée présence (en heures)	Taux valorisation (en €)	Montant contribution (en €)	Groupe CCNS
CARPANIN Marie-Thérèse	Membre du CA	11/07/2020	Réunion des présidents	3	17	51	Cadre
ETHEVE Damien	Responsable Football	08/02/2020	Réunion ETR	3	13	39	Technicien
ETHEVE Damien	Responsable Football	15/02/2020	Regroupement Football	3	13	39	Technicien
ETHEVE Damien	Responsable Football	16/02/2020	Championnat Football 1	6	13	78	Technicien
ETHEVE Damien	Responsable Football	29/02/2020	Regroupement Football	6	13	78	Technicien
FARO José	Membre Com. Football	15/02/2020	Regroupement Football	3	13	39	Technicien
FARO José	Membre Com. Football	29/02/2020	Regroupement Football	6	13	78	Technicien
FARO José	Membre Com. Football	21/11/2020	Regroupement PERF	8	13	104	Technicien
FARO José	Membre Com. Football	12/12/2020	Regroupement PERF	4	13	52	Technicien
GIGANT Pascal	Membre Com. Natation	31/10/2020	Réunion ETR	3	13	39	Technicien
GIGANT Pascal	Membre Com. Natation	21/11/2020	Regroupement PERF	8	13	104	Technicien
HOAREAU Kevin	Responsable Natation	11/07/2020	Réunion des présidents	3	17	51	Cadre
HOAREAU Kevin	Responsable Natation	21/11/2020	Regroupement PERF	8	13	104	Technicien
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	09/01/2020	Conseil Administration	3	17	51	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	12/02/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	3	17	51	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	06/03/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	2	17	34	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	14/03/2020	AG ordinaire	4	17	68	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	12/04/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	1,5	17	25,5	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	17/04/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	1,5	17	25,5	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	11/07/2020	Réunion des présidents	3	17	51	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	16/09/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	2	17	34	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	14/10/2020	Suivi Dossier Subvention	9	17	153	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	20/10/2020	Conseil Administration	3	17	51	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	29/12/2020	Conseil Administration	3	17	51	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	14 au 20/01/2020	Suivi CVL Janvier	90	17	1530	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	2 journées de 8h	Suivi Dossier Personnel	16	17	272	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	2 matinées/mois	Suivi Dossier Admi	72	17	1224	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	5 journées de 8h	Suivi Confinement	40	17	680	Cadre
JEAN-BAPTISTE Juany	Président	5 journées de 8h	Préparation AG Ordinaire	40	17	680	Cadre
MAILLOT Jean-Marc	Vice-président Social	12/07/2020	Réunion des présidents	3	17	51	Cadre
MAILLOT Jean-Marc	Vice-président Social	19/12/2020	Réunion des présidents	3	17	51	Cadre
MAILLOT Jean-Marc	Vice-président Social	29/12/2020	Conseil Administration	3	17	51	Cadre
MAILLOT Jean-Marc	Vice-président Social	14 réunions de 4h	Suivi Commission MDPH	56	17	952	Cadre
MAILLOT Jean-Marc	Vice-président Social	5 réunions de 4h	CDCA & commission spé.	20	17	340	Cadre
MAILLOT Jean-Marc	Vice-président Social	16 réunions de 4h	ARS - CP/CA/CSMS	64	17	1088	Cadre
MAILLOT Jean-Marc	Vice-président Social	1 réunion de 4h	FIPHP	4	17	68	Cadre
MAILLOT Jean-Marc	Vice-président Social	1 réunion de 5h	Conseil surveillance ARS	5	17	85	Cadre
MAILLOT Jean-Marc	Vice-président Social	1 réunion de 4h	Réunion Ecole Inclusive	4	18	72	Cadre
MANIECA Yannick	Responsable Athlétisme	06/03/2020	Championnat Réunion	6	13	78	Technicien
MANIECA Yannick	Responsable Athlétisme	08/02/2020	Réunion ETR	3	13	39	Technicien
MANIECA Yannick	Responsable Athlétisme	12/12/2020	Regroupement PERF	3	13	39	Technicien
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	09/01/2020	Conseil Administration	3	17	51	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	12/02/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	3	17	51	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	06/03/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	2	17	34	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	12/03/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	2	17	34	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	17/04/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	2	17	34	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	11/07/2020	Réunion des présidents	3	17	51	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	16/09/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	2	17	34	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	07/10/2020	Réunion Région	2	17	34	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	14/10/2020	Réunion Département	2	17	34	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	16/10/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	2	17	34	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	20/10/2020	Conseil Administration	3	17	51	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	17/11/2020	Suivi Visio SAJ avec FFSA	2	17	34	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	21/11/2020	Regroupement PERF	8	17	136	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	12/12/2020	Regroupement PERF	3	17	51	Cadre
NACOUILVALA Georges-Marie	Vice-président Sport	29/12/2020	Conseil Administration	3	17	51	Cadre
PRIANON Dimitri	Responsable Act. Motrices	08/02/2020	Réunion ETR	3	13	39	Technicien
PRIANON Dimitri	Responsable Act. Motrices	31/10/2020	Réunion ETR	3	13	39	Technicien
ZITTE Mickaël	Elu référent Football	09/01/2020	Conseil Administration	3	17	51	Cadre
ZITTE Mickaël	Elu référent Football	29/02/2020	Regroupement Football	6	17	102	Technicien
ZITTE Mickaël	Elu référent Football	18/09/2020	Réunion DRAJES	2	17	34	Cadre
ZITTE Mickaël	Elu référent Football	20/10/2020	Conseil Administration	3	17	51	Cadre
ZITTE Mickaël	Membre du CA	29/12/2020	Conseil Administration	3	17	51	Cadre
TOTAL				539	676	9832	

Mise à disposition de biens

A titre indicatif, la mise à disposition de locaux et équipements est chiffrée de la manière suivante :

Bureaux - 1 mètre ²	50 € / an
Salle de formation / cours / Réunion	10 € / heure
Grande Salle de Réunion	25 € / heure
Gymnase / Salle spécialisée / piscine	20 € / heure
Terrain de sport extérieur	10 € / heure

ACTIONS	Date	Nature MAD	Durée présence (en heures)	Taux valorisation (en €)	Montant contribution (en €)
Réunion des présidents	11/07/2020	Salle	3	10	30
Regroupement football	15/02/2020	Terrain	3	10	30
Championnat football	16/02/2020	Terrain	6	10	60
Regroupement football	15/02/2020	Terrain	3	10	30
Regroupement football	29/02/2020	Terrain	3	10	30
Championnat athlétisme	06/03/2020	Terrain	6	10	60
Regroupement PERF Football	12/12/2020	Terrain	3	10	30
Regroupement PERF Natation	12/12/2020	Terrain	3	10	30
Regroupement PERF Athlétisme	12/12/2020	Piscine	3	20	60
TOTAL			33	10	360

Annexe au bilan

Immobilisations brutes 64 586 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 567			1 567
Immobilisations corporelles	68 107	1 434	6 522	63 018
Immobilisations financières				
TOTAL	69 674	1 434		64 586

Amortissements et provisions d'actif 57 182 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 567			1 567
Immobilisations corporelles	47 909	7 706		55 615
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	49 476	7 706	0	57 182

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires, brevet	1 567	1 567	0	1 ans
Install, agencement travaux, matériel sportif et santé	27 159	21 315	5 845	5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	6 726	5 183	1 543	5 ans
Matériel de sonorisation	3 040	3 040	0	5 ans
Matériel de transport	26 091	26 076	14	5 ans
TOTAL	64 584	57 182	7 402	

Tableau des variations des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserve		70 000	3 000		70 000
Report à nouveau	32 894			32 894	0
Excédent ou déficit de l'exercice	43 547				-55 477
Situation nette					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	5 322			4 438	884
Provisions réglementées					
TOTAL	81 763	70 000	3 000	37 332	15 407

Etat des échéances de créances et des dettes**Etat des créances** 9 518 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Clients divers	9 518		
TOTAL	9 518	0	0

Etat des dettes 0 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Personnel - Rémunérations dues				
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	0	0	0	0

Charges à payer par postes du bilan 0 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Personnel - Rémunérations dues	
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	0

Annexe au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires 15 936 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Centre de vacances et de loisirs	1 500	9%
Intervention Sport Adapté	5 236	33%
Formation, Sensibilisation	2 376	15%
Mise à disposition de personnel facturée	1 716	11%
Commission FFSA	5 107	32%
TOTAL	15 936	100%

Charges à payer 27 370 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs (4081000)	7 660
TOTAL	7 660

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel rémunérations dues (421)	10 061
Dettes provisionnées pour congés à payer (4280000)	8 356
Caisse Générale de Sécurité Sociale (4310000)	-690
Caisse de Retraite Complémentaire (4330000)	28
Mutuelle (4360000)	104
Autres charges à payer (43820000)	1 851
TOTAL	19 710

Autres dettes	Montant
Avoirs à établir (4198000)	0
TOTAL	0

Subventions à percevoir

Libellés de la subvention - Actions	ATTRIBUEES	VERSEES	SOLDE
Notification d'attribution - FFSA - ANS	21 400	21 400	0
Projets Sportifs Fédéraux	21 400	21 400	0
Notification d'attribution - PPF - ANS	3 000	3 000	0
Programme d'accession au sport de haut niveau	3 000	3 000	0
Notification d'attribution - DRJSCS - ANS	41 600	41 600	0
Emploi sportif - Emmanuel ETHEVE	17 600	17 600	0
Emploi sportif - Damien ETHEVE	12 000	12 000	0
Emploi sportif - Gaétane LEPINAY	12 000	12 000	0
Convention DSV n°20201111 - REGION	32 000	25 600	6 400
Programme d'actions 2020	32 000	25 600	6 400
Arrêté DSV n°20203938- REGION	3 000	2 400	600
Matériel sportif 2020	3 000	2 400	600
Convention DSV n°20190596 - REGION	20 000	16 000	4 000
Programme d'actions 2019	20 000	16 000	4 000
Notification d'attribution - MAIRIE DE SAINT-DENIS	12 650	12 400	250
Solidarités	1 250	1 000	250
Projet Educatif Global	11 400	11 400	0
Notification d'attribution - DEPARTEMENT	29 500	29 500	0
Fonctionnement	18 000	18 000	0
Projets sportifs	11 500	11 500	0
TOTAL	140 150	133 500	6 650

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS			A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux exercices
Subventions d'exploitation ⁽¹⁾							
FFSA - ANS	0	13 562	7 838	0	0	13 562	0
REGION	0	28 000	4 000	0	0	28 000	0
DEPARTEMENT	0	5 500	24 000	0	0	5 500	0
Contributions financières d'autres organismes ⁽¹⁾							
Ressources liées à la générosité du public ⁽¹⁾							
TOTAL	0	47 062	35 838	0	0	47 062	0

⁽¹⁾ les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS****Crédit bail**
Néant